



Syndicat Mixte pour la Collecte  
et le Traitement des Eaux Usées  
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française  
Département VAL D'OISE  
**SICTEUB**

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 24/03/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
44	22	26

Vote
A l'unanimité
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2022, le 24 Mars à 19:00, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Maison du Village de Seugy, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 15/03/2022.

**Présents** : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. DUCLOS Jean-Noël, M. VARON Bernard, M. BOLLER Thierry, M. HERVIN Claude, M. WROBLEWSKI Didier, M. TURBAN Jean-Claude, M. DUFUMIER Dominique, M. LEDOUX Eric, M. LEDRU Gilles, M. SPECQ André, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. PIN Daniel, M. GAILDRAT Olivier, M. BOCQUET Jean-Charles, M. ALATI Jacques, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. DESHAYES François, M. BRICHE Etienne, M. COLLOBER Ernest

Suppléant(s) : M. BOLLER Thierry (de M. THERRY Eric), M. HERVIN Claude (de M. COLLIN Eric), M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BONTEMPS Jean-Marie)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. MELLA Daniel à M. SPECQ André, M. DREVILLE Gérard à M. BOCQUET Jean-Charles, M. LECLAIRE Patrice à M. ALATI Jacques, M. EPALLE Jean à M. BRICHE Etienne

Excusé(s) : M. BUISSON Jean-Michel, M. DELECLUSE Thibault

Absent(s) : M. GAUBOUR Jacques, M. MULLER Patrick, M. ROUDEAU-COOPER Laurent, M. FERRACHAT Sébastien, M. MANSOUX Michel, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, Mme POLLET Clarisse, Mme LOURME Sophie, M. THERRY Eric, M. MOREL Cyril, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. BOUFFLET Pierre, M. GUEDON Eric, M. FABRE Jacques, M. COLLIN Eric, M. ABITANTE Nicolas, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël

**A été nommé(e) secrétaire** : M. POIRIER Henri



**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 5211-6 et L 5211-11.

**Vu** la loi 2021-1465 du 10 Novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire

**Vu** la délibération n°2020-23 du 23/07/2020 donnant délégation d'attributions du Comité Syndical au Président.

**Le Conseil Syndical, après avoir pris connaissance des décisions prises par le Président depuis le dernier comité, PREND ACTE DE :**

**La décision n°004-2022** concernant la signature avec l'entreprise EGIS EAU de l'avenant n°3 concernant le marché de mise à jour des SDA et des plans de zonage EU et EP pour les sept communes de l'Oise pour un montant de 2 512.50€ HT soit 3 105 € TTC. Cet avenant augmente également le délai de 9 mois.

**La décision n°005-2022** concernant la signature avec l'entreprise EGIS EAU de l'avenant n°3 concernant le marché de mise à jour des SDA et des plans de zonage EU et EP pour les quatorze communes du Val d'Oise augmentant le délai de 9 mois

**La décision n°006-2022** concernant la signature avec le bureau d'études TEST INGENIERIE, de l'avenant n°1 concernant le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension des collecteurs eaux usées et eaux pluviales de la rue du Fréval et de l'avenue Gambetta. Cet avenant acte de la nouvelle répartition des parts Eaux Usées et Eaux pluviales à savoir ;

- Pour la part Eaux Usées : un montant de 22 441.25 € HT soit 26 929.50 € TTC.

- Pour la partie Eaux Pluviales : un montant de 17 013.75 € HT soit 20 416.50 € TTC.

Cet avenant ne modifie pas le montant global du marché.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

A Asnières sur Oise, le 28/03/2022

Le Président